

## RAPPORT D'ACTIVITÉ Octobre 2021 - Octobre 2022

### 1. MEMBRES

En 2022, l'AREPO a reçu 26 cotisations. 4 cotisations sont toujours en attente et les régions concernées ont indiqué que cela est dû à un retard dans le processus administratif.

L'AREPO représente actuellement 33 régions de 8 États membres différents.

La région française Grand-Est a rejoint l'AREPO en tant qu'observatrice en octobre 2022.

En mars 2022, l'AREPO a accueilli la FEVAO - Fédération des Viandes AOP de France en tant que membre associé.

### 2. RÉUNIONS INTERNES DE L'AREPO

#### 2.1 RÉUNION DU BUREAU EXÉCUTIF

La première réunion du nouveau Bureau exécutif de l'AREPO s'est tenue le 1<sup>er</sup> février 2022. Les membres du Bureau ont discuté de l'organisation de l'Assemblée générale du printemps et de l'automne, ainsi que des actions de l'AREPO et des activités prévues pour 2022.

La deuxième réunion du Bureau exécutif de l'AREPO s'est tenue le 5 septembre 2022, pour discuter et approuver l'ordre du jour de l'Assemblée générale de Würzburg, ainsi que les dernières mises à jour des priorités politiques de l'AREPO.

### 3. POLITIQUES EUROPÉENNES

#### 3.1 POLITIQUE DE QUALITÉ DE L'UE

Suite au processus d'évaluation de la politique de qualité de l'UE ([cliquez ici pour consulter les commentaires présentés par l'AREPO sur la feuille de route](#) ; [cliquez ici pour lire la prise de position soumise à l'occasion de la consultation publique](#)), sa révision a commencé avec la **feuille de route pour la révision du système des IG de l'UE** (cliquez ici pour lire la [position](#) de l'AREPO), suivie par l'ouverture d'une **consultation publique sur la révision du système des indications géographiques de l'UE**, en janvier 2021. L'AREPO a répondu à la consultation publique et a soumis une [prise de position](#) sur les propositions et les objectifs de la consultation.

Suivant l'évolution des travaux de la Commission européenne (CE), en février 2022, l'AREPO, ainsi que l'AREV, EFOR et origIn EU, ont présenté une [lettre ouverte aux institutions de l'UE](#), exprimant leur inquiétude quant à l'intention de la CE de transférer les compétences en matière de gestion des cahiers des charges de produits (enregistrement de nouvelles IG et modifications des cahiers des charges de produits) à l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO).

En outre, dans le but de comprendre et de discuter des compétences que l'EUIPO a développées sur les IG ainsi que de sa relation avec la DG Agri de la Commission européenne, **l'AREPO a mis en place un groupe technique qui a rencontré l'EUIPO le 18 mars 2022 lors d'un webinaire Zoom** ([cliquez ici pour lire le rapport de la réunion](#)).

Le 31 mars, la présidente de l'AREPO, **Mme Begoña García Bernal**, a rencontré le **directeur exécutif de l'EUIPO, M. Christian Archambeau**, afin de discuter des préoccupations soulevées par l'AREPO concernant l'implication de l'EUIPO dans la gestion du système européen des IG.

Le même jour, la CE a publié la [proposition de règlement sur la révision du système IG de l'UE](#). L'AREPO a partagé une analyse avec ses membres afin d'entamer la discussion interne sur le sujet. [Cliquez ici pour lire l'analyse](#).

La révision du système des IG a également été le principal sujet abordé lors de la partie thématique de l'Assemblée générale de l'AREPO qui s'est tenue le 28 avril 2022 à Bruxelles. La session de l'après-midi a été consacrée à un débat sur la révision qui a vu, outre **Mme Begoña García Bernal**, présidente de l'AREPO et **M.**

**Nicola Bertinelli**, vice-président de l'AREPO, la participation de **M. Joao Onofre**, chef de l'unité F3 sur les indications géographiques de la DG Agri de la Commission européenne ; **M. Arūnas Želvys**, agent de liaison au bureau de liaison de l'EUIPO à Bruxelles ; **Mme Karine Gloanec Maurin** (FR/PSE), Rapporteuse sur l'avis du Comité européen des régions ; Mme **Irène Tolleret MEP** (Renew Europe), Rapporteuse fictive sur le rapport du Parlement européen sur la révision du système des IG de l'UE et Co-président de l'Intergroupe du Parlement européen sur les vins, spiritueux, produits de qualité (par un message vidéo) ; ainsi que les ministres régionaux participant à l'AG.

Au cours de l'été, l'AREPO a mis en place un **groupe de travail technique**, composé d'experts de ses régions membres et de membres de son Comité scientifique, afin de commencer à discuter des principaux éléments de la proposition de règlement de la CE, ainsi que de **rédiger des propositions d'amendements** pour contribuer aux prochaines étapes du processus législatif. Les propositions d'amendements ont été partagées avec les autres membres de l'AREPO et sont ouvertes aux commentaires et aux contributions supplémentaires afin de parvenir à une version consolidée. Ce document finalisé sera partagé avec les députés européens de la commission de l'agriculture et du développement rural (AGRI) et discuté lors de réunions bilatérales avec eux. En outre, l'AREPO rencontrera également certains membres de la Commission des affaires juridiques du PE (JURI), impliquée en tant que commission associée dans la procédure sur les sujets liés aux droits de propriété intellectuelle.

En outre, le 19 avril, le secrétaire général, Laurent Gomez, a représenté l'AREPO lors d'un groupe technique sur la révision des IG de l'UE organisé par le CESE - Comité économique et social européen, avec d'autres parties prenantes des IG et la DG Agri de la Commission européenne. Le 17 juin 2022, Giulia Scaglioni, chargée de mission à l'AREPO, a également été invitée à intervenir devant le groupe d'étude thématique sur les systèmes alimentaires durables du Comité économique et social européen pour présenter la contribution des IG à la durabilité.

De plus, en avril 2022, l'AREPO a été désignée par le Comité des Régions (CdR) comme expert pour soutenir la rapporteure du CdR, **Mme Karine Gloanec Maurin** (Présidente de la Communauté de communes des Collines du Perche, Première adjointe au maire de Couëtron au Perche et Conseillère régionale Europe et Développement économique international - Région Centre-Val de Loire), dans la rédaction de l'avis du CdR sur le règlement relatif à la révision du système européen des IG. **L'avis a été adopté à l'unanimité par le Comité NAT du CdR le 5 octobre, 2022.**

---

### 3.3 STRATÉGIE "FARM 2 FORK"

#### 3.3.1 ÉTIQUETAGE NUTRITIONNEL SUR LE DEVANT DE L'EMBALLAGE (FOPNL)

Le **27 octobre 2021**, l'AREPO a organisé la conférence publique en ligne "*Indications géographiques de l'UE et étiquetage nutritionnel : Un score peut-il fournir des informations significatives aux consommateurs ?*".

Cet événement multipartite a rassemblé plus de 160 participants de toute l'Europe, dans le but d'enrichir le débat au niveau européen sur l'étiquetage nutritionnel. En particulier, il a été l'occasion de présenter aux institutions européennes et aux parties prenantes de l'UE les préoccupations et la perspective des régions de l'UE et des associations de producteurs s'occupant de produits de qualité. En outre, elle avait pour but d'examiner les moyens possibles d'améliorer la valeur des indications géographiques dans les habitudes alimentaires de l'UE, sans oublier leur rôle principal en tant qu'outils de développement rural. [Cliquez ici pour lire le rapport de la conférence virtuelle.](#)

L'AREPO a également contribué à la [consultation publique sur l'étiquetage des denrées alimentaires - révision des règles relatives aux informations fournies aux consommateurs](#), en répondant au questionnaire en ligne et en soumettant une prise de position ([cliquez ici pour lire la prise de position](#)). La Commission européenne était censée préparer une **analyse d'impact** et **adopter sa proposition avant la fin de 2022. Toutefois, il est probable qu'une proposition soit attendue au début de 2023.**

En décembre 2021, l'AREPO a participé à un **groupe de discussion en ligne** organisé par [ICF consulting](#), sous contrat avec la DG SANTE, pour réaliser une étude d'évaluation externe sur la révision des règles relatives aux

informations fournies aux consommateurs. L'objectif de ce groupe était de recueillir des réactions et des avis sur les listes d'objectifs et de critères fixés pour cette évaluation. Cette démarche a été suivie, en mars 2022, par la **participation à une enquête ciblée et à une interview sur FOPNL menée par ICF.**

En outre, le 18 mars 2022, le Secrétaire Général a fait une présentation sur FOPNL lors de la réunion du Conseil d'Administration de Fedelis (Federation of Label Rouge, GIs and TSGs), membre associé de l'AREPO.

Pour conclure, l'AREPO soutient ses régions membres italiennes dans l'organisation d'un événement centré sur le Nutri-score, qui devrait avoir lieu le 30 novembre au Parlement européen.

### 3.3.2 CADRE DU SYSTÈME ALIMENTAIRE DURABLE

Du 28 avril 2022 au 21 juillet 2022, la CE a ouvert une [consultation publique sur la création d'un cadre pour un système alimentaire durable](#). Cette initiative vise à rendre le système alimentaire de l'UE durable et à intégrer la durabilité dans toutes les politiques liées à l'alimentation.

Elle définira des principes et des objectifs généraux, ainsi que les exigences et les responsabilités de tous les acteurs du système alimentaire de l'UE. Plus précisément, elle fixera des règles sur : l'étiquetage de durabilité des produits alimentaires ; les critères minimaux pour les marchés publics durables de denrées alimentaires ; la gouvernance et le suivi.

[Cliquez ici pour lire la contribution de l'AREPO à la consultation publique.](#)

---

## 3.4 POLITIQUE DE PROMOTION

L'AREPO participe régulièrement au Groupe de Dialogue Civil de la DG AGRI sur la promotion, ainsi qu'à **l'Infoday sur le programme de promotion** ([cliquez ici pour voir les présentations de l'événement virtuel 2022](#)), **afin de mettre à jour ses membres**. De plus, chaque année, l'AREPO met à jour et partage avec ses membres la [note descriptive sur la politique de promotion](#).

L'AREPO continue également de suivre le processus de révision de la politique de promotion de l'UE ([cliquez ici pour consulter la position soumise à la consultation publique correspondante](#)). La proposition législative devait être publiée en juin 2022 ; cependant, elle devrait l'être d'ici la fin de l'année, en raison d'un manque d'accord au sein de la Commission concernant la liste des produits à exclure de la promotion (notamment la viande rouge et le vin).

---

## 3.5 L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

L'AREPO a suivi les évolutions liées à l'agriculture biologique. Après avoir été reporté, le nouveau règlement sur l'agriculture biologique est entré en vigueur le 1er janvier 2022.

Les chargées de mission de l'AREPO ont été choisies par le Comité des régions (CdR) comme expertes pour soutenir le rapporteur du CdR, M. Uroš Brežan, maire de Tolmin (actuellement Ministre de l'environnement et espace de la République de Slovénie), dans la rédaction de son [avis sur le plan d'action de l'UE en faveur de l'agriculture biologique](#), qui a été adopté par la session plénière du CdR le 2 décembre 2021.

---

## 3.6 IG NON-AGRICOLES

Depuis plusieurs années, l'AREPO suit les développements au niveau européen dans le domaine des IG non agricoles, en demandant leur reconnaissance et en soulignant l'importance de la protection de toutes les IG. Dans ce cadre, l'AREPO a collaboré avec **l'Association Française des Indications Géographiques Industrielles et Artisanales (AFIGIA)**, en soutenant la mise en place d'une stratégie de lobbying au niveau européen pour faire valoir les demandes du secteur auprès des institutions européennes. Cette coopération a été consolidée par un accord de partenariat, [faisant de l'AFIGIA un des membres associés de l'AREPO](#). En outre, Mme Audrey Aubard, secrétaire générale de l'AFIGIA, est intervenue lors de l'assemblée générale de printemps de l'AREPO à Bruxelles

pour faire le point sur l'état d'avancement d'un système de protection des IG industrielles et artisanales à l'échelle de l'UE (ICGI).

L'AREPO a contribué à la feuille de route et à la consultation publique ouverte par la CE sur le sujet (cliquez ici pour lire la [contribution de l'AREPO à la feuille de route](#) et la [contribution de l'AREPO à la consultation publique](#)). L'AREPO a également présenté sa position lors de la [consultation des parties prenantes sur la protection des indications géographiques industrielles et artisanales dans l'UE](#), organisée par la commission ECON du Comité des régions, à la lumière de la rédaction de l'avis connexe du CdR.

Le 12 novembre 2021, l'AREPO a tenu une réunion avec la DG Grow afin de discuter de sa position et de répondre à d'autres questions concernant le système à mettre en place.

Suite à la publication de la [proposition législative](#) le 13 avril 2022, les services de l'AREPO ont partagé une [analyse](#) avec les membres de l'AREPO.

#### 4. LES IG ET L'APPROVISIONNEMENT ALIMENTAIRE PUBLIC

AREPO a commencé à suivre le thème de l'approvisionnement alimentaire public dans le cadre du projet Strength2food. Sur cette base et pour faire suite à une proposition de la région de Catalogne, l'AREPO a commencé à travailler sur l'approvisionnement alimentaire public, en se concentrant sur l'utilisation des produits locaux et des AOP et IGP dans les menus publics.

Le travail préliminaire sur ce sujet a consisté en une collecte d'informations, à travers la littérature et la définition d'une bibliographie générale et aussi à travers la législation existante. Après le partage du rapport rédigé ([cliquez ici pour le consulter](#)), les régions de l'AREPO ont été invitées à manifester leur intérêt afin de mettre en place un groupe de travail sur le sujet. Cependant, très peu de régions ont répondu positivement jusqu'à présent, mettant ce domaine d'activité en suspens jusqu'à ce que nous puissions atteindre un groupe plus large et plus diversifié en termes de zone géographique.

Ce groupe de travail devrait tout d'abord chercher à comprendre si des lois spécifiques couvrant ce sujet sont en place dans certaines régions. Ensuite, il devrait étudier comment promouvoir cette initiative et encourager notamment les administrations publiques à inclure les produits AOP et IGP dans les menus qu'elles proposent, dans le but ultime de faciliter la consommation et d'améliorer la reconnaissance des consommateurs.

S'appuyant sur les conclusions du rapport de l'AREPO, dans le cadre de la révision des IG, l'AREPO propose un amendement visant à ajouter un nouvel attendu encourageant l'inclusion des indications géographiques dans les critères minimaux obligatoires pour l'achat de denrées alimentaires durables.

#### 5. ÉTUDES

##### 5.1 ETUDE SUR LES PROBLÈMES ET LES BESOINS DES PETITES IG - MATTEO PONZA, STAGIAIRE AREPO

Matteo Ponza, stagiaire à l'AREPO de mai 2021 à mai 2022, a réalisé une **étude sur les problèmes et les besoins des petites et moyennes IG**, en se concentrant particulièrement sur les questions de durabilité. L'étude a été publiée en mai 2022, [cliquez ici pour télécharger la version complète](#). Des résumés sont disponibles en [EL](#) ; [EN](#) ; [ES](#) ; [FR](#) ; [IT](#).

La recherche a permis de développer dans un premier temps une base de données comprenant toutes les IG représentées au sein de l'AREPO et a établi les critères pour définir les petites et moyennes IG. Ensuite, une enquête a été soumise aux Régions de l'AREPO afin de recueillir des informations pour l'étude. Cette étape a été suivie par l'identification d'études de cas spécifiques et d'entretiens avec les producteurs. L'objectif final de l'étude était d'élaborer des recommandations pour traiter les questions de durabilité des petites et moyennes IG et éviter leur disparition.

## 6. CONSEIL SCIENTIFIQUE

Le Conseil scientifique a accueilli de nouveaux universitaires et chercheurs provenant de centres de recherche et d'universités situés dans certaines de nos régions membres en Allemagne, Espagne, France, Italie, Grèce, ainsi que des experts dans le domaine des Indications géographiques et de la propriété intellectuelle provenant de régions non-membres ou de pays non représentés au sein de l'AREPO (Autriche, Angleterre).

La multiplication des occasions d'échanges entre le Conseil Scientifique et le reste des membres de l'AREPO a été définie comme une priorité. La présence de scientifiques pour alimenter les réflexions politiques et techniques des membres de l'AREPO est une formidable valeur ajoutée pour l'AREPO car elle permet d'apporter des éléments objectifs aux positions de l'AREPO ou d'orienter ses travaux.

Une réunion du Conseil scientifique s'est tenue en ligne le 29 avril 2022 pour discuter des principaux points de la proposition de règlement sur le nouveau système IG de l'UE. [Cliquez ici pour lire le rapport.](#)

Les membres de l'organe de pilotage du Conseil scientifique, le Comité scientifique de l'AREPO, ont contribué aux réunions du groupe de travail sur la révision du système des IG. Cliquez ici pour lire la [description détaillée de la structure du Conseil Scientifique de l'AREPO.](#)

## 7. COOPERATION AVEC LES INSTITUTIONS EUROPEENNES

### 7.1 COMMISSION EUROPEENNE

Participation à **3 groupes de dialogue civil de la DG AGRI** : "Qualité et promotion" (2 sièges), "Agriculture biologique" (2 sièges) et "Développement rural" (1 siège). C'est l'une des forces de l'AREPO et cela montre la reconnaissance de sa légitimité par la CE.

Participation au **dialogue avec la société civile de la DG TRADE** pour suivre l'évolution des accords bilatéraux de libre-échange, avec une attention particulière pour la protection des IG.

L'AREPO a été régulièrement invitée à des conférences de haut niveau de la DG AGRI. De plus, l'AREPO est en contact avec la DG SANTÉ en charge des sujets concernant la stratégie Farm to Fork, notamment l'étiquetage nutritionnel. Mme Sabine Pelsser, Cheffe d'Unité E.1, Information et composition des aliments, DG SANTÉ, a participé à notre conférence publique "*Indications géographiques de l'UE et étiquetage nutritionnel : Un score peut-il fournir des informations significatives aux consommateurs ?*".

### 7.2 PARLEMENT EUROPEEN

Le Parlement européen réagit positivement à nos demandes.

L'AREPO a établi de solides relations avec plusieurs députés de la Commission AGRI sensibles au thème de la qualité (Clara Aguilera, Eric Andrieu, Isabel Carvalhais, Paolo De Castro, Jérémy Decerle, Herbert Dorfmann, Martin Häusling, Irène Tolleret).

Preuve de cette relation solide, les objectifs atteints dans le processus complexe de la réforme de la PAC, où nombre de nos propositions d'amendements ont été déposées par les députés européens et ont contribué à la formulation du texte final ([consultez ici l'analyse de l'AREPO du texte final](#)).

Plus récemment, l'AREPO a développé d'autres relations avec les députés européens qui travaillent sur la proposition législative sur les IG afin d'identifier les domaines de travail communs et de présenter les propositions d'amendements de l'AREPO.

**L'eurodéputé M. Paolo De Castro** (S&D) a participé à la réunion du Conseil des producteurs de l'AREPO qui s'est tenue à Bruxelles le 27 avril 2022 ([cliquez ici pour lire le rapport](#)) pour discuter de ses intentions concernant son travail en tant que rapporteur du PE sur la révision de l'IG. L'eurodéputée Mme **Irène Tolleret** (Renew Europe) a également envoyé un message vidéo sur la révision de l'IG pour notre Assemblée générale d'avril.

En outre, l'AREPO est membre de l'**intergroupe sur les vins, les boissons alcoolisées et les aliments de qualité**, présidé par la députée européenne Mme **Irène Tolleret** (Renew Europe). Lors de la réunion de l'intergroupe qui s'est tenue le 10 novembre 2021, préparant le débat avant la publication de la proposition législative sur les IG, la Présidente de l'AREPO, Mme Garcia Bernal, a été invitée comme oratrice pour présenter la position de l'AREPO sur la révision. [Cliquez ici pour lire le communiqué de presse.](#)

Enfin, depuis février 2020, l'unité "**Linking the Levels**" (**LINK**) du **Service de recherche parlementaire européen (EPRS) du Parlement européen** a reconnu l'AREPO comme une association européenne bien établie et a manifesté son intérêt à coopérer avec nous. Cette unité, récemment créée pour rapprocher les niveaux locaux, régionaux, nationaux et européens de prise de décision en Europe, vise à contribuer à une meilleure élaboration de la législation européenne.

---

### 7.3 COMITE EUROPEEN DES REGIONS

L'AREPO **contribue souvent aux travaux de la Commission NAT du Comité des Régions, en apportant son expertise sur plusieurs sujets.**

Plus précisément, les chargés de mission de l'AREPO ont travaillé en tant **qu'experts** pour soutenir le rapporteur du CdR, **M. Uroš Brežan** (actuellement Ministre de l'environnement et espace de la République de Slovénie), dans la rédaction de son avis sur le plan d'action de l'UE pour l'agriculture biologique. Cet avis a été adopté par la 147<sup>e</sup> session plénière du Comité des régions en décembre 2021.

En outre, suite à la publication de la proposition de règlement de la CE sur la révision de l'IG, les chargés de mission de l'AREPO ont été nommés en tant **qu'experts**, soutenant la rapporteure du CdR pour l'avis sur la révision du système IG de l'UE, **Mme Karine Gloanec-Maurin**. En particulier, **l'AREPO a soutenu le rapporteur lors des réunions avec d'autres acteurs institutionnels** et parties prenantes, et a **élaboré le projet d'avis en formulant des propositions d'amendement et des recommandations politiques** sur le texte de la Commission européenne, sur la base du travail interne de l'AREPO et de l'interaction avec d'autres parties prenantes du secteur des IG au niveau européen. **L'avis a été accueilli favorablement par la Commission NAT du CdR, qui l'a adopté à l'unanimité le 5 octobre 2022.**

Afin de soutenir davantage le travail de la rapporteure du CdR, l'AREPO l'a assistée lors de réunions avec les parties prenantes et les institutions européennes (y compris l'EUIPO). **Le 11 octobre, Mme Gloanec-Maurin a rencontré le rapporteur du PE, le député Paolo De Castro, qui a salué l'avis du CdR en soulignant la parfaite convergence de leurs positions.**

---

### 7.4 COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL EUROPEEN

L'AREPO est souvent invitée à contribuer par son expertise aux travaux de certains groupes du Comité économique et social européen.

---

### 7.5 EUIPO

Bien qu'elle ait défendu sa position sur la gestion du système IG de l'UE, l'AREPO est restée ouverte pour rencontrer et coopérer avec l'EUIPO.

Dans le but de comprendre et de discuter des compétences que l'EUIPO a développées sur les IG ainsi que de sa relation avec la DG AGRI de la Commission européenne, **l'AREPO a mis en place un groupe technique qui a rencontré l'EUIPO le 18 mars 2022 lors d'un webinaire Zoom** ([cliquez ici pour lire le rapport de la réunion](#)).

Le 31 mars, la présidente de l'AREPO, **Mme Begoña García Bernal, a rencontré le directeur exécutif de l'EUIPO, M. Christian Archambeau**, afin de discuter des préoccupations soulevées par l'AREPO concernant l'implication de l'EUIPO dans la gestion du système européen des IG.

Le 31 mai 2022, l'AREPO a été invitée en tant qu'orateur dans le webinaire "[The Use of Geographical Indications when GI-Protected Products are Ingredients](#)", organisé dans le cadre du [projet carIPI](#), financé par le 11<sup>ème</sup> Fonds

européen de développement et mis en œuvre par l'EUIPO. Cliquez ici pour [télécharger la présentation](#). Cliquez ici pour regarder l'[enregistrement du webinaire](#).

Enfin, au cours de l'été, l'AREPO a été invitée à participer à la consultation publique des parties prenantes concernant la mise à jour des Directives 2023 sur la pratique des marques et Directives sur la pratique des dessins et modèles.

## 8. COOPERATION AVEC LES ORGANISATIONS PARTENAIRES ET LES MEMBRES ASSOCIES

**AREFLH** : coopération sur la politique de promotion et sur la stratégie Farm 2 Fork.

**Agrorégions** : soutien au maintien du rôle des régions en tant qu'autorités de gestion dans les plans stratégiques de la PAC et coopération sur la stratégie "Farm 2 Fork".

**Qualivita** : coopération pour la promotion de nouvelles Indications Géographiques.

**oriGIn** : collaboration sur le développement de stratégies et d'outils durables pour les IG. Collaboration afin de défendre ensemble les indications géographiques au niveau de l'UE, en adoptant une position commune et une stratégie de lobbying concernant la PAC et en coopérant sur la révision des IG. En outre, collaboration sur les propositions pour le programme de travail annuel et la consultation publique sur la politique de promotion.

**AREV** : collaboration à la révision de l'IG.

**EFOW** : collaboration sur la durabilité et la révision de l'IG.

**Copa-Cogeca** : collaboration sur la révision de l'IG.

**Mouvement européen de la ruralité (MER)** : collaboration et échange d'informations sur le groupe de pilotage et l'intergroupe sur les zones rurales, montagneuses et éloignées ([RUMRA](#)) du RIE. Dans le contexte de la crise sanitaire, communication conjointe ["Renforcer la résilience des territoires ruraux pour la période post-Covid-19"](#).

**Euromontana** : échange et collaboration concernant le terme de qualité facultatif "Produit de montagne". Collaboration sur la réponse à la consultation publique de la CE sur la politique de promotion. Collaboration dans le cadre de certains projets européens.

**Eurofoiegras** : coopération et soutien dans la consultation sur les normes de commercialisation.

**AFIGIA** : coopération dans le domaine des IG non agricoles et soutien à la mise en place d'une stratégie de lobbying au niveau européen afin de faire valoir les demandes de ce secteur auprès des institutions européennes.

**IFOAM** : coopération dans le domaine de l'agriculture biologique.

## 9. EVENEMENTS DE L'AREPO

- Conférence publique en ligne **"Indications géographiques de l'UE et étiquetage nutritionnel : Un score peut-il fournir des informations utiles aux consommateurs ?"**, 27 octobre 2021 : cet événement multipartite a rassemblé plus de 160 participants de toute l'Europe, dans le but d'enrichir le débat au niveau européen sur l'étiquetage nutritionnel. En particulier, il a été l'occasion de présenter aux institutions européennes et aux parties prenantes de l'UE les préoccupations et la perspective des régions de l'UE et des associations de producteurs s'occupant de produits de qualité. En outre, elle avait pour but d'examiner les moyens possibles d'améliorer la valeur des indications géographiques dans les habitudes alimentaires de l'UE, sans oublier leur rôle principal en tant qu'outils de développement rural. [Cliquez ici pour lire le rapport de la conférence virtuelle](#).
- **Session thématique sur la révision du système d'IG de l'UE**, 28 avril 2022 : lors de son **Assemblée générale à Bruxelles**, l'AREPO a organisé une session thématique sur la révision du système d'IG de l'UE afin de lancer le débat autour de la proposition publiée par la Commission européenne. La session a vu intervenir M. Joao Onofre, Chef d'Unité F.3 sur les indications géographiques, DG Agri, Commission européenne ; M. Arūnas

Želvys, agent de liaison au bureau de liaison de l'EUIPO à Bruxelles ; Mme Begoña García Bernal, présidente de l'AREPO et ministre régionale de l'agriculture, du développement rural, de la population et du territoire de la région d'Extremadura ; M. Nicola Bertinelli, vice-président de l'AREPO et président du Consorzio del Formaggio Parmigiano Reggiano ; Mme Karine Gloanec Maurin (FR/PSE), Co-présidente de la commission ruralité au sein de l'Association des Maires de France et Présidente de la Communauté de communes des collines du Perche ; un message vidéo de la députée européenne Mme Irène Tolleret (Renew Europe), Rapporteuse fictive du rapport du Parlement européen sur la révision du système des IG de l'UE et Co-présidente de l'Intergroupe Vins, Spiritueux, Produits de qualité du Parlement européen. En outre, plusieurs ministres régionaux présents à l'Assemblée générale ont participé au débat.

- **Conférence FAO&Cirad ["Worldwide perspectives on Geographical Indications"](#)**, 5-8 juillet, Montpellier : L'AREPO a coordonné une session sur la gouvernance des IG et le rôle des acteurs publics régionaux et locaux, visant à discuter du rôle des acteurs publics locaux et régionaux dans le processus de protection et de valorisation des IG, en échangeant des bonnes pratiques et des expériences du monde entier. De nombreuses régions de l'AREPO ont participé au panel en tant qu'intervenantes. [Cliquez ici pour lire la contribution soumise à la conférence.](#)
- **Présentation en ligne du guide de la FAO ["Evaluating geographical indications - Guide to tailor evaluations for the development and improvement of geographical indications"](#)**, 27 septembre 2022. [Cliquez ici pour en savoir plus.](#)

## 10. AUTRES WEBINAIRES ET CONFÉRENCES

- [Nutriscore : un dialogue de haut niveau entre la science, les citoyens et les opérateurs](#) (23 novembre 2021, en ligne) : une discussion de haut niveau avec des chercheurs, des nutritionnistes, des députés européens et des parties prenantes pour comprendre comment fonctionne cet étiquetage sur le devant de l'emballage, quels sont ses avantages et ses défauts afin de jeter les bases du débat européen sur la nutrition et l'éducation.
- [Conférence en ligne oriGIn 2021](#) (24 novembre 2021, en ligne) : Sessions parallèles sur le développement durable, les stratégies et outils des groupes IG pour lutter contre les pratiques trompeuses, la coopération internationale sur les IG et les accords commerciaux.
- [Journée d'information en ligne sur les appels à propositions 2022](#) (1-2 février 2022, en ligne) : deux journées consacrées à la publication des appels à propositions 2022 pour des subventions pour des actions d'information et de promotion concernant les produits agricoles.
- [Conférence sur le lancement du système européen de protection des indications géographiques pour les produits artisanaux et industriels](#) (2 mars 2022, en ligne) : organisée par Renew Europe pour discuter de la future proposition d'un système européen d'indications géographiques pour les produits artisanaux et industriels.
- [L'Europe en fait-elle assez pour une alimentation de qualité ?](#) (17 mars 2022, en ligne) : elle a été organisée par La Maison de l'Europe – EUROPE DIRECT Limousin. M. Joao ONOFRE, chef de l'unité Indications géographiques à la DG AGRI de la Commission européenne, a fait le point sur les politiques actuelles et a répondu aux questions des participants.
- [Tendances en matière d'alimentation saine : Sustainability, Culture and Consumer Preferences](#) (5 avril 2022, en ligne) : Organisé par le NUI Galway, ce séminaire en ligne d'une heure a présenté des idées sur l'influence de la durabilité, de la culture et des préférences des consommateurs et sur la manière dont elles peuvent guider les PME dans le développement de leurs futurs produits.
- ["La Riforma del Sistema delle Indicazioni Geografiche"](#), (20 avril 2022) : organisé par Origin Italia, en collaboration avec Afidop, Federdop et avec le soutien de Fondazione Qualivita, pour commencer à discuter de la proposition législative de la CE sur la révision du système européen des IG.

- [Menja't l'origen. Fòrum d'indicacions geogràfiques](#), (31 mai 2022) : un évènement visant à sensibiliser à l'importance des produits de qualité et d'origine pour l'agriculture de l'UE et à stimuler le débat sur les besoins du secteur. Il a été organisé par le ministère de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de l'alimentation du gouvernement de Catalogne, en collaboration avec l'AREPO. Le secrétaire général de l'AREPO, Laurent Gomez, a été invité comme orateur à la table ronde "Origenalitat".
- [L'utilisation d'indications géographiques lorsque des produits protégés par une IG sont des ingrédients](#), 31 mai 2022 : L'AREPO a été invitée en tant qu'intervenante dans ce webinaire, organisé dans le cadre du projet carlPI, financé par le 11ème Fonds européen de développement et mis en œuvre par l'EUIPO. [Cliquez ici pour télécharger la présentation](#). Cliquez ici pour regarder l'[enregistrement du webinaire](#).
- [Assemblée du réseau rural européen](#) (5 octobre 2022)
- [Lancement du réseau PAC](#) (6 octobre 2022)
- [BuyFood Toscana](#), (21 octobre 2022)

## 11. STRATÉGIE DE COMMUNICATION

Depuis novembre 2019, l'équipe de l'AREPO a travaillé à la mise en place d'une nouvelle stratégie de communication afin de trouver de multiples outils pour communiquer avec et atteindre ses membres ainsi que pour mieux promouvoir les activités menées. Cette stratégie comprenait la **révision du site Internet et un meilleur engagement sur les médias sociaux**.

**SITE INTERNET DE L'AREPO** : Un nouveau site Internet a été mis **en ligne en avril 2022**. Un graphisme plus accrocheur et dynamique pour un site plus convivial où les membres pourront rester à jour et trouver toutes les nouvelles concernant les activités de l'AREPO et les politiques de l'UE suivies, tout en ayant la possibilité de les partager sur les réseaux sociaux. Nous avons également créé une section dédiée à une série d'outils pour les IG où vous trouverez :

- **Publications et études de l'AREPO** ;
- **Bibliographie sur les études relatives aux indications géographiques** et aux questions connexes ;
- **Carte des offres de formation des universités de nos régions membres**, proposant des cours entièrement consacrés aux indications géographiques et aux systèmes de qualité ;
- Bases de données existantes relatives aux IG et aux systèmes de qualité de l'UE.

**LES RÉSEAUX SOCIAUX DE L'AREPO** : Les réseaux sociaux de l'AREPO donnent la priorité aux nouvelles sur les IG et la politique de qualité de l'UE, ainsi que sur la politique agricole de l'UE et toutes les questions connexes. Ces canaux sont également utilisés pour promouvoir nos activités auprès de nos membres et des personnes extérieures. En général, le taux d'engagement est bon sur les réseaux sociaux. Interactions avec les comptes des institutions européennes sur les réseaux sociaux, notamment avec la DG AGRI et certains de ses représentants sur Twitter. Il convient toutefois de rappeler que les actions de l'AREPO visent généralement un public très spécifique, qui n'est pas le grand public.

- [Facebook](#) : 677 Likes ; 725 Followers.
- [Twitter](#) : 270 followers.
- [LinkedIn](#) : 501 followers.

**L'AREPO DANS LA PRESSE** : [Euronews](#), la chaîne de télévision paneuropéenne multilingue d'information internationale a contacté l'AREPO pour interviewer la Présidente, Mme Begoña García Bernal, sur le danger du changement climatique pour certaines dénominations d'origine. [Cliquez ici pour regarder l'interview](#) (actuellement disponible uniquement en espagnol).

## 12. PROJETS EUROPEENS

### EN COURS

#### 12.1 AGROSMARTglobal (PROGRAMME INTERREG SUDOE 2014-2020)



Le projet [AGROSMARTglobal « Espace pour la compétitivité, la promotion et l'expansion internationale intelligente des coopératives agroalimentaires des zones rurales du Sudoe »](#) est un projet de 3 ans et demi (octobre 2019 - mars 2023) regroupant 10 partenaires de France, d'Espagne et du Portugal et coordonné par l'Union des coopératives agroalimentaires de Galicia (AGACA), en Espagne. Le projet est cofinancé par le [Programme Interreg Sudoe](#) 2014-2020 sous l'Axe Prioritaire 2 : Stimuler la compétitivité et l'internationalisation des PME du Sud-Ouest européen (Sudoe).

L'objectif général d'AGROSMARTglobal est de contribuer à **atténuer les difficultés que connaissent les zones rurales du Sud-Ouest de l'Europe** et à promouvoir leur développement économique par la recherche de solutions transnationales efficaces au soutien de la compétitivité et de l'internationalisation de leurs coopératives agroalimentaires.

Pour atteindre cet objectif, le projet AGROSMARTglobal a fait le choix de consolider [l'espace de promotion, d'intercoopération et de compétitivité](#) des coopératives agroalimentaires du Sudoe (lancé lors du projet [AGROSMARTcoop](#)) en développant des outils et des services de soutien avancés pour renforcer leur positionnement et leur internationalisation grâce à la **mise en oeuvre de stratégies de marketing numérique** axées sur la coopération interentreprises.

L'AREPO fait partie du consortium AGROSMARTglobal en tant que partenaire interne et joue un rôle majeur dans les activités visant à **promouvoir et protéger les produits agricoles et agroalimentaires bénéficiant de systèmes de qualité européens sur Internet**. Le projet a en effet identifié la nécessité de renforcer et soutenir la promotion et la protection sur Internet des produits agroalimentaires de qualité telles que les IG qui représentent une part importante des exportations du Sud-Ouest de l'Europe.

Pour mener à bien cette activité, l'AREPO - en collaboration avec [l'UTAD](#), [l'IrRADIARE](#) et des experts compétents dans le domaine de la propriété intellectuelle - travaille à l'élaboration d'un **guide de « bonnes pratiques »** à destination des ODG, des associations de producteurs et des coopératives de l'UE, qui viserait à :

1. **Améliorer leurs connaissances sur la manière de promouvoir sur Internet leurs produits sous système de qualité européens** (AOP, IGP, STG et agriculture biologique), afin de mieux tirer parti de leur valeur ajoutée sur les marchés numériques internationaux ;
2. **Leur fournir des outils opérationnels pour renforcer la protection de leurs Indications Géographiques (IG) sur Internet**. Il n'existe à ce jour aucune protection forte des IG en matière d'attribution de noms de domaine. La lutte contre la fraude sur Internet est essentielle pour protéger les droits des producteurs et des consommateurs.

Afin d'élaborer le guide le plus pertinent possible, l'AREPO a élaboré et envoyé une enquête à ses Régions membres et aux coopératives agroalimentaires du Sudoe afin d'identifier les besoins des ODG, des associations de producteurs et des coopératives dans ces deux domaines. L'enquête est désormais clôturée et a été complétée par environ 70 ODG et coopératives.

L'AREPO jouera également un rôle clé dans la diffusion des résultats du projet auprès de son réseau et de représentants politiques stratégiques et c'est dans ce cadre que l'AREPO organisera son grand **événement européen de promotion des produits de qualité et d'origine**, le **30 mars 2023** à Bruxelles (mémorisez la date !) : l'AREPO bénéficie de 26 820 € cofinancé à 75% par le FEDER pour financer l'organisation de cet événement au 1<sup>er</sup> trimestre 2023 dans le cadre du projet AGROSMARTglobal afin de mettre en lumière le projet lors de l'après-midi de conférences et pour permettre aux coopératives agroalimentaires du Sudoe de promouvoir leurs produits d'origine et de qualité auprès d'un large public d'acteurs du monde agricole lors de la soirée de dégustation. La

conférence sera organisée autour de la révision du système des indications géographiques (*plus d'informations à venir prochainement*).

L'AREPO dispose d'un **budget total de 118 360 €, cofinancé à 75 % par le FEDER**, pour mettre en œuvre l'ensemble de ses activités.

## 12.2 MOVING (PROJET RIA DU PROGRAMME HORIZON 2020)



**RUR-01-2019** : « Construire des politiques rurales modernes sur des visions à long terme et sur l'engagement sociétal »

[MOVING - MOUNTAIN VALORISATION THROUGH INTERCONNECTEDNESS AND GREEN GROWTH](#) (Valorisation de la montagne par l'interconnectivité et la croissance

verte) est un projet de quatre ans (septembre 2020 - août 2024) regroupant 23 partenaires et coordonné par l'Université de Cordoue, en Espagne.

L'**objectif général** de MOVING est de renforcer les capacités et de co-développer des cadres politiques pertinents à travers l'Europe pour **l'établissement de chaînes de valeur qui contribueraient à la résilience et à la durabilité des zones de montagne** face au changement climatique. Pour atteindre cet objectif, MOVING a lancé un processus participatif ascendant avec les parties prenantes des chaînes de valeur et les décideurs politiques régionaux et européens : **la Communauté de Pratique (CoP)**.

La CoP est un élément essentiel du projet. Elle consiste en une interface Science-Société-Politique à l'échelle européenne pour impliquer les différentes parties prenantes (partenaires de MOVING et externes au projet) et à différents niveaux territoriaux (régional et européen) autour de la résilience face au changement climatique des chaînes de valeur en montagne, et pour rassembler les parties prenantes intéressées à contribuer à la co-création et à la validation de tous les résultats de recherche fournis par MOVING.

La CoP MOVING a été matérialisée sous la forme de plateformes multi-acteurs (MAPs). MOVING a ainsi créé 24 MAPs à travers l'Europe :

- **23 plateformes multi-acteurs régionales (MAPs régionales)**, établies dans 23 régions de référence identifiées par les partenaires du projet : elles permettront l'échange de connaissances locales entre les parties prenantes des régions de référence jusqu'au niveau européen. Pour en savoir plus sur les MAPs régionales, [rendez-vous ici](#).
- **1 plateforme multi-acteur européenne (EU MAP)** : elle offrira un espace d'échange aux parties prenantes intéressées par l'apprentissage et l'interaction au niveau européen sur la résilience des chaînes de valeur de montagne face au changement climatique. Vous souhaitez rejoindre l'EU MAP ? Pour en savoir plus, [rendez-vous ici](#).

L'AREPO fait partie du consortium MOVING en tant que **partenaire interne** et jouera un rôle majeur dans **l'évaluation des recommandations politiques** formulées par le projet. Les principaux travaux de l'AREPO débiteront véritablement à partir de 2023 lorsque les activités d'élaboration des recommandations politiques sera lancée par le projet et lorsque les premiers résultats pourront être diffusés. L'AREPO participe toutefois activement à la promotion du projet MOVING et de l'EU MAP et organisera un **webinaire le 8 novembre 2022 sur le thème des systèmes de qualité de l'UE et de leur valeur ajoutée pour les chaînes de valeur en montagne** (*cliquez [ici](#) pour plus d'informations et pour vous inscrire*).

L'AREPO dispose d'un **budget total de 85 600 €, financé à 100% par le programme**, pour mettre en œuvre l'ensemble de ses activités.

Les 17 et 18 octobre 2022, l'AREPO a participé à la première réunion physique du comité de pilotage de MOVING à Saignélegier (Suisse).

### EN ATTENTE DE DÉPÔT

## 12.3 APPEL À PROJET DU PROGRAMME HORIZON EUROPE SUR LES IG ET LA DURABILITE

L'AREPO a identifié un appel à projet d'importance dans le draft du programme de travail 2023-2024 du programme Horizon Europe. Il s'agit de l'appel à projet "*HORIZON-CL6-2023-COMMUNITIES: Investigating the*

*contribution of geographical indications (GIs) to sustainable development and optimising support for newly established schemes*" ("HORIZON-CL6-2023-COMMUNITIES : Étudier la contribution des indications géographiques (IG) au développement durable et optimiser le soutien aux systèmes nouvellement établis").

L'objectif principal du projet est d'améliorer la conception et la mise en œuvre du système des IG afin de favoriser la mise en œuvre d'une agriculture durable, d'une alimentation saine et durable et de systèmes alimentaires durables dans la continuité des objectifs de la stratégie Farm to Fork.

Le projet prévoit un budget total de 3 millions d'euros afin, entre autres objectifs, de fournir une analyse solide de l'état de la recherche sur l'impact du système des indications géographiques en termes de durabilité ; d'évaluer les impacts de la durabilité de tous les produits IG et d'identifier les meilleures pratiques, les outils de décision et les recommandations pour les producteurs et les décideurs politiques afin d'améliorer la durabilité des IG.

Le texte officiel de l'appel à projet sera publié en novembre 2022. Néanmoins, l'AREPO travaille déjà avec certains membres de son Conseil scientifique et d'autres partenaires scientifiques pour construire un consortium solide et présenter une proposition de projet au printemps 2023.